



**Proposition d'attribution de subventions de la ville de DIJON
Au titre du contrat de ville – première programmation 2024**

Quartier concerné	PILIERS	Enjeux	Actions	Porteurs de projet	Service instructeur	Montant global Du projet 2024	Subvention Contrat de ville 2024	Observations
Fontaine d'Ouche et Grésilles	COHÉSION SOCIALE	Renforcer le lien social	Modes de vie – créations d'artistes et d'habitants	ART PUBLIC	Culture	58 665 €	4 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
Grésilles	COHÉSION SOCIALE	Renforcer le lien social	Projet d'accueil pour tous : jeunes, familles et sans domicile fixe dans le quartier des Grésilles	AIME-RAUDE	Proximité citoyenneté	77 220 €	20 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues dans la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire
Grésilles	COHÉSION SOCIALE	Renforcer le lien social	Aide, soutien et accompagnement des personnes en difficulté et promotion du « vivre ensemble »	GRES CŒUR	Proximité citoyenneté	27 685 €	8 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAL						163 570 €	33 000 €	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera soit diminué à hauteur de la totalité de cet excédent, soit versé en partie à l'association, soit versé en totalité à l'association.